



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

04 mars 1998

CSRC - 1998 - Convention de coopération en matière de régulation des marchés d'instruments financiers

1998 - Convention de coopération en matière de régulation des marchés d'instruments financiers entre la Commission des opérations de bourse (COB) et la China Securities Regulatory Commission (CSRC)

 Télécharger le contenu

Mots clés

COOPÉRATION

SUPERVISION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02